



## Sucession compliqué

-----  
Par jben2945

mes parents avaient une maison ,ma mère est décédé en 1989

de la ,suite a cela mon père est parti vivre avec nous chez ce qui sera pendant des années ma belle mère .La maison c'est donc retrouvé inoccupé.

En 1998 ma s?ur et son copain on emménagé dedans et jusqu'en 2002 versait des loyer (120 euro, une misère!) de la main a la main a mon père .Rien ne m'était rétribué ce que je trouvais anormal ,est ce le cas?

Ensuite nous avons fait des démarche chez le notaire pour officialisé la chose , 30 euro me revenait Cet argent m 'a été versé pendant 5 années puis après plus rien . Mon père est décédé en mai 2013 et ma s?ur doit racheter la maison estimé a 150000 euro elle n'est pas d accord sur le prix et a demandé une deuxième expertise !

Est il possible de réclamé les loyer impayé avant 2002 et peut on les réévalué ?

merci